



comment dois je faire pour arreter le prelevement abusif de free?

Par **doris**, le **20/10/2011** à **12:28**

bonjour

je ne suis plus chez free deja depuis le 1er juillet 2010 et je suis encore prelevé de chez eux 29.90 euros par mois ainsi que les frais que j'ai eu de la nouvelle freebox sachant que je ne l'ai pas et que je n'ai plus d'appareil a eux car je suis chez SFR

mon ami paye egalemeent encore notre ancien abonnement free pareil 29.90 euros / mois comment dois je faire pour arreter tout ça ?

MERCI

Par **Domil**, le **20/10/2011** à **13:01**

Vous allez à votre banque pour révoquer l'autorisation de prélèvement (et opposition au dernier prélèvement si c'est encore possible)